

COMPTE-RENDU
Réunion du Conseil d'Administration du 14 mai 2026
AIX EN PROVENCE

Le Conseil d'Administration s'est rassemblé à AIX EN PROVENCE à 09 h 45 selon l'ordre du jour ci-dessous.

Sont présents :

Les membres du Conseil d'Administration :

Magali AUPY - Victor BRESSON - Bruno DEMAY - Sylvie DEMAY - Frédéric DÉSIRY - Dominique DUBOC - Marie-Chantal GUZMAN-OUIN - Luc HIDEUX - Jean-Marie LESAGE - Marie-Christine MÉNAGER - Alain TAGLANG

Présidents de Département :

Éric BUTHIAUX (06) - Claudine CAUX (83) – Bruneau DEMAY (84) - Sylvain DENE (13)

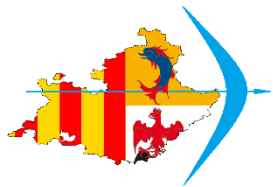
Absents excusés :

Philippe ALABRE - Guy DARNIS - Isabelle DURAISIN - David LEFRANC

ORDRE DU JOUR

- Point sur le fonctionnement de Boulouris et quel avenir lui donne-t-on ?
- Mise en place et validation du règlement du dépôt des concours FFTA
- Aides aux championnats régionaux et frais divers.
- lanseo. Désignation de 2 représentants à valider avant le 14 mai et mise en place de la Commission
- Poser les dates des compétitions Régionales
- Point sur les différentes commissions
- Commission disciplinaire (manque de membres)
- Recherche de 2 membres pour Conseil d'Administration
- Gestion des représentants à l'AG de la FFTA
- Mise en place inventaire matériel Boulouris
- Point sur matériel Commission sportive (ampli)
- Nécessité de contracter une Assurance au titre de la Région ?
- Aide pour un Club de La Ciotat (Annie ESQUIROL)
- Questions diverses

**_*_*_*_*_*_*_



Frédéric souhaite la bienvenue à tous et précise qu'il souhaite aborder les sujets rapidement.

POINT SUR LA FONCTIONNEMENT DE BOULOURIS. QUEL AVENIR ?

La situation de la gestion du Pôle de Boulouris est préoccupante. Ses structures sont vieillissantes et plus aux normes. Le Creps voudrait bien améliorer ses structures mais n'a pas les fonds nécessaires.

Il y a des décisions à prendre concernant son existence au sein de notre Région.

La situation va être exposée et les décisions seront prises en fonction du résultat de la décision des membres.

La Fédération va percevoir des fonds de la part de Easton soit 450.000€ distribués de la façon suivante :

50.000€ pour la reconversion des sportifs de haut niveau, 100.000€ pour développement des clubs projet dirigé par Sébatien FLÛTE, 300.000€ versés aux différents CREPS et POLES ESPOIR sur 3 ans.

200.000€ ont été versés au Pôle de Nantes, fermé il y a un an. La prise en charge est faite par la Fédération. On ne peut pas s'appuyer sur les subventions promises par la Fédération qui n'arrivent jamais.

De plus, le Pôle ESPOIR de Nantes devient Pôle FRANCE. Nous avons entendu dire que le Pôle de Dijon risque de fermer.

La question posée est : Est-ce que Fédération veut continuer avec Boulouris ?

Il existe déjà 4 Pôles ESPOIR : Nantes, Dijon, Ile de France et Boulouris

Boulouris a besoin d'un budget important pour maintenir un fonctionnement correct. Il nous avait été promis des fonds de la part de notre Fédération qui ne nous jamais été crédités.

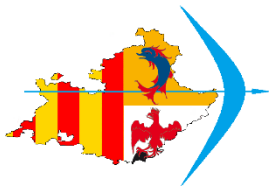
Bruno fait la présentation des comptes depuis 2022 jusqu'à août 2026.

Il explique que la voiture de fonction augmente son coût de fonctionnement. La première année la Région a subi un déficit de 44.083.00€. Il n'y a pas eu d'augmentation des cotisations.

En 2023/2024 nous avons subi un déficit de 21.444€ et un déficit de 20.0170.38€ en 2024/2025. Pour les comptes de 2025/2026, Bruno a établi le Bilan de septembre à avril pour la réunion de ce jour. Nous subissons déjà un déficit de 9.332€.

Il manque au moins 20.000 € par an afin de maintenir des comptes positifs pour conserver de manière positive la gestion du Pôle. Chaque année les comptes sont renfloués par les réserves.

Victor demande ce qu'on doit payer aux jeunes dans le cahier des charges concernant les stages PPR. Dans les autres régions l'aide est uniquement destiné aux archers des Régions.



On doit avancer et prendre de décisions ensemble en étudiant les différentes solutions.

Idée 1 :

Continuation sans salarié en se privant de Nicolas. Mais comment faire pour l'entraînement ?
Renforcement de l'équipe ETR dans les départements ?

Tous les membres sont unanimes sur le fait de ne pas attendre « d'être dans le mur » pour prendre une décision. Pourquoi ne pas contacter la Fédération et voir avec eux pour que le CTR prenne le rôle d'entraîneur. Bruno pense qu'il existe un conflit avec la Fédé. Valentin n'a pas de lettre de mission de leur part.

Idée 2 :

Relancer les PPD des jeunes, en compensation on prend en charge les TRJ.

Une chose est sûre, 3 jeunes doivent normalement intégrer le Pôle à la rentrée. Nous devons réagir maintenant afin de leur donner une réponse lundi prochain... Le plus important faire progression des jeunes !

Magali dit qu'il n'y a pas plusieurs possibilités et qu'il est nécessaire de mettre notre Fédération devant le fait accompli.

Victor trouve que, lors de l'AG en octobre, il sera nécessaire de prévenir les clubs. C'est l'argent des licenciés qui est utilisé pour la gestion de Boulouris.

De plus, Frédéric informe qu'il a abordé avec Thibault la structure de vieillissante du Pôle la semaine dernière. Actuellement, il a été demandé une amélioration du terrain. La salle de danse a de grandes dégradations au plafond et il y fait froid. Il n'y a pas de toilettes.

Première proposition :

Malgré le peu de moyens proposés, la question est posée :

Continue-t-on dans les conditions actuelles ? :

Sur les 13 personnes présentes 2 OUI / 11 CONTRE

Voies consultatives : 4 CONTRE

Seconde proposition :

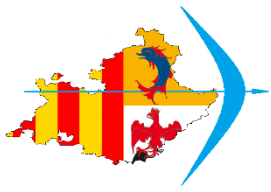
Si le CTR est mis à disposition du Pôle comme entraîneur avec une fiche de poste bien établie par la Fédération et bien-entendu non payé par la Région.

Continue-t-on ?

OUI 13 / 4 consultatif OUI

Voies consultatives : 4 OUI

Frédéric va contacter Julien et annoncer les décisions prise au sein de notre Conseil d'Administration. Pas de maintien du Pôle sans intervention de leur part.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



MISE EN PLACE ET VALIDATION DU REGLEMENT DU DEPOT DES CONCOURS FFTa

Dès maintenant, le Calendrier doit être géré par la Région.

Pas mal de dysfonctionnements sont apparents. Pas d'affichage des arbitres.... Frédéric doit contacter la Fédération.

Un autre problème est rencontré : actuellement les arbitres ne sont pas reconnus car ils sont considérés comme non licenciés. Bientôt résolu.

Fred explique le déroulement de la pose des concours. Il a déjà fait le paramétrage nécessaire. Il le met à l'écran afin que les membres du Conseil comprennent mieux son utilisation. Il informe que les validations par CD et Région restent inchangées.

La Région a la possibilité d'ajouter des pénalités lors de l'annulation d'une compétition. Frédéric demande l'avis au Conseil. Si oui, quel montant ?

Il mentionne aussi qu'il n'y pas beaucoup d'annulation. De plus, il est possible de créer une exonération si motif valable. Chaque cas sera étudié de près.

Décision prise à l'unanimité des membres : Pénalité de 50 euros.

AIDES AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FRAIS DIVERS

Actuellement il est versé 2x300 € pour la prise d'organisation des TRJ/DR. Frédéric informe que son souhait est d'aider les jeunes à venir en concours. On a intérêt à travailler dans ce sens au lieu de donner des subventions.

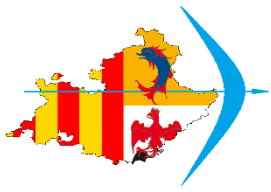
Il est fait remarquer que souvent l'organisation des Championnats Régionaux par les clubs parce qu'il existe une aide de la Région, alors que beaucoup est fait directement par les membres du Conseil. Tout est préparé en amont par Victor et Dominique.

Aider les clubs et faire le boulot, ce n'est pas une bonne solution car les clubs ne cherchent pas à se débrouiller et avancer seuls pour connaître le bon déroulement.

Magali reprend le constat de non implication des clubs et fait plusieurs propositions à travers un tableau. Il serait possible d'attribuer des sommes en correspondance avec l'implication apportée.

La question est : Qu'est-ce qui est inclus dans les sommes allouées. Il serait bon de faire un état des soutiens apporté par le CR selon un cahier des charges mis en place et qui devra être respecté pour prétendre à la subvention.

Exemple : 3D Régional organisé. Aucun duel ! L'organisateur a fait ce qu'il voulait alors qu'un championnat doit comprendre des duels.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



On aurait dit un concours ordinaire. Mauvaise organisation et non-respect des consignes. Il est évoqué : Si pas duels... pas de subvention.

Il est aussi rappelé que le club organisateur touche 100/% des bénéfices du concours.

Décision prise à l'unanimité :

TRJ/DRJ : 400 € par rapport au tir de qualification, **300 €** sur les autres championnats.
Primes événements régionaux : **Plus 50 €** pour les qualificatifs para.

Chaque commission doit revoir le cahier des charges de sa discipline ((Organisation totale avec gestion de la compétition, Respect du tir qualificatif puis duels). Buvette offerte à l'accompagnant.

IANSEO. DESIGNATION DE 2 REPRESENTANTS ET MISE EN PLACE DE LA COMMISSION

La Fédération demande la désignation de 2 représentants à valider avant le 14 mai. Une Commission doit être mise en place.

La Fédération propose une formation de 1 journée sur le logiciel à Paris le jeudi 03 septembre, les autres se feront en visio.

Marie-Christine et Frédéric seront représentants.

POSE DES DATES DES COMPETITIONS REGIONALES

Prochaines compétitions régionales

Caler les dates :

Championnat Salle : 13 et 14 février 2027

Arrêt des inscriptions : le 31 janvier 2027 à 11.59

Dernier WE sélectif : concours des 30 et 31 janvier 2027

OK pour tout le monde

Championnat TAE : 19 et 20 juin 2027

DR1 : 24 et 25 avril 2027

DR2 : 29 et 30 mai 2027

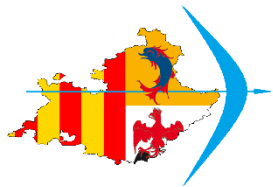
DR3 : 03 et 04 juillet 2027

COMMISSION DISCIPLINAIRE

Nous avons eu 1 cas cette année.

Frédéric informe qu'il manque du monde, au moins un membre dans cette commission.

Nous allons refaire un appel pour avoir 2 ou 3 membres en plus.



RECHERCHE DE MEMBRES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dernièrement, nous avons reçu deux démissions. 2 femmes. Martine et Stéphanie
Nous allons relancer les candidatures afin de compléter le Conseil lors de la prochaine Assemblée.

GESTION DES REPRESENTANT A L'AG DE LA FFTA

Les candidatures pour se présenter comme représentant à l'AG de notre Fédération sont ouvertes à tous. C'est bien, mais pas facile dans le vote des personnes. Dans nos statuts tout le monde peut se présenter. Dans les statuts FFTA limites.
Il est proposé d'organiser les prochaines élections avec un membre par département soit 6 personnes.

L'idée serait de s'appuyer les départements pour faire les propositions de candidats.
A approfondir en modifiant nos statuts.

MISE EN PLACE INVENTAIRE MATERIEL A BOULOURIS

Toujours en attente de l'inventaire de la part du CTR.

POINT SUR MATERIEL COMMISSION SPORTIVE

Jean-Marie énumère le matériel existant.

- 4 barrières
- 1 barnum
- 50 Scoreurs
- 1 arche
- 2 flemmes

L'ampli nécessite peut-être une réparation. Ne tient plus la charge. Le nécessaire va être fait.

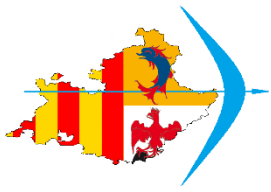
NECESSITE DE CONTRACTER UNE ASSURANCE AU TITRE DE LA REGION ?

Lors de l'AG en mars de la Fédération a abordé le sujet que même les Régions devraient être couvertes par une assurance.

Or, chaque membre dans les clubs sont assurés par leur assurance civile mais souvent également par l'assurance qui est souscrite lors de leur prise de licence.

Par contre, la Région est peut-être dans l'obligation de prendre une assurance.

Nous allons prendre plus de renseignements auprès de la MAIF directement.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



AIDE POUR LE CLUB DE LA CIOTAT (Annie ESQUIROL)

Frédéric a été averti qu'un Incendie par acte de malveillance a eu lieu à La Ciotat. Le club a fait une demande d'aide de 5.000 € par mail. Fred demande l'avis aux membres.

Décision :

Nous trouvons que le montant est un peu excessif. Nous allons demander plus d'informations.

POINT SUR LES COMMISSIONS

Commission arbitres

Victor informe qu'il attend les renseignements sur la nouvelle version de la formation qui doit être mise en place

Il fait la demande d'une valise avec 2 pesons qui serviraient lors des championnats et un jeu de Talkie-Walkie.

Fred demande aux membres ce qu'ils pensent de la suppression des PCDA. Il est fait remarquer que les PCDA étaient un lien avec le PCRA et certains arbitres aimaient passer par eux.

Victore répond que beaucoup de choses se passent et se mettent en place depuis sa prise de fonction. Toutes ces nouvelles organisations ne se font pas du premier coup. Il faut attendre que l'année passe.

Commissions entraîneurs

Les formations entraîneurs vont démarrer en septembre. On ne connaît pas encore les modifications.

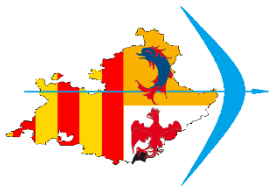
QUESTIONS DIVERSE

Frédéric ARMANINI demande s'il peut être faire un geste concernant Fabrice MAILLET qui, lors du Championnat Régional des Jarlandins à inviter tous les archers. Geste de la part de la Région ?

Décision :

Geste sera fait sur 2027. Sera mis dans le prévisionnel.

Marie-Chantal GUZZMAN expose une lettre reçue de la part des Francs Archers de Nice. WE du 04 et 05 juillet.... Bruit de couloirs programmation du Championnat Campagne en même temps que son concours. Il pose une réclamation. A priori, la communication pas passée. Le président a bien été contacté et a été mis au courant. Peut-être a-t-il oublié.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



En plus, Fred propose d'annuler le concours à Boulouris pour permettre aux jeunes de venir chez les Francs Archers.

Décision :

Une communication a été faite en amont pour prévenir le Club. Marie-Chantal propose de retirer le 04 juillet du WE. Une réponse va être faite.

Sylvain DENE demande si les chronos tirs peuvent être fournis lors de championnats régionaux.

Décision : non, c'est le club support qui doit avoir le matériel. Magali fait remarquer que le département (13) possède des feux.

Frédéric ARMANINI expose un fait passé à Antibes

Problème du club Monaco. Archer pas d'accord avec les écrits concernant les statuts sur la tenue. Fred dit qu'il est au courant mais n'a pas de plainte spécifique et donc n'intervient pas. La région ne prend en considération que les plaintes déposées auprès d'elle.

Alain TAGLANG informe que la Fédération va refaire des formations sur sport sur ordonnance.

DATES DES PROCHAINES ASSEMBLEES

AG Fédération : **20 & 21 mars 2027**

AG Région : **04 octobre 2026**

La séance est clôturée à 15h56

Frédéric DESIRY
Président

Marie-Christine MENAGER
Secrétaire